



Association Neuchâteloise de Football

ASSEMBLEE ORDINAIRE DES DELEGUES DE L'ANF

Vendredi 8 septembre 2017

Organisation : **FC Le Parc**

Ouverture de l'Assemblée

L'heure de convocation – 18h45 – étant passée, le président central de l'ANF, Alain Grosjean, ouvre officiellement la 117ème assemblée des délégués de l'association.

Il invite les détenteurs de portables de ne pas oublier de les rallumer à la fin de l'assemblée et les en remercie.

La parole est donnée au président du FC Le Parc, **Monsieur Manuel Feijo**, qui présente son club et oriente sur le déroulement de la soirée.

Monsieur Alain Grosjean reprend la parole pour la suite de l'Assemblée :

Madame la conseillère de la commune de La Chaux-de-Fonds
Messieurs les Présidents d'Honneur,
Mesdames, Messieurs les membres d'Honneur,
Mesdames, Messieurs les Délégués,
Mesdames Messieurs les Invités,
Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir et l'honneur de vous apporter les souhaits de bienvenue, et les plus cordiales salutations des membres du comité central à l'occasion de notre 117ème assemblée des délégués.

Aujourd'hui nous sommes les hôtes du FC Le Parc, qui nous reçoit dans le cadre des festivités de son 100ème anniversaire. En votre nom et au nom du comité central, je leur adresse nos sincères félicitations pour cet anniversaire et nos meilleurs vœux pour l'avenir.

J'ai maintenant le plaisir de saluer et de vous présenter nos invités, qui nous font l'honneur de leur présence aujourd'hui :

Mme Katia Babey	Conseillère communale de La Chaux-de-Fonds
M. Peter Gilliéron	Président de l'ASF
M. Christophe Girard	Membre de la C.A de l'ASF, Chef du service espoirs

Pour les régions amies :	
M. Patrick Wäspe	Président de l'AJF
M. Jacques Tosoni	Membre du comité de l'AJF
M. Francis Périat	Membre du comité de l'AJF
M. Christophe Chaillet	Président de la commission de discipline de l'ACVF
M. Michel Chuard	Président juniors de l'ACVF
M. Benoît Spicher	Président de l'AFF
M. Robert Raia	Président de la C.A de l'AFF
M. Jean-Daniel Bruchez accompagné de son épouse	Secrétaire général de l'AVF
M. Jean-Michel Santoni accompagné de son épouse	Responsable football de base juniors ACGF
M. Heinz Hohl	Nouveau Président de l'Association Soleuroise de Football Willkommen in La Chaux-de-Fonds

M. Sandro Stroppa	Président de la FVRZ
M. Alexandre Houlmann	Directeur du service des sports de la Ville de La Chaux-de-Fonds
M. Julien Bibler	Membre de la société du tir sportif
M. Arnaud de Coulon	Service cantonal des sports NE
M. René Jeanneret	Président football corporatif NE
M. Henri Gillard	Président des vétérans de l'ASF NE du bas
M. Georges Filistorf	Président des vétérans de l'ASF NE du haut
M. Michel Hofer	Sportlive à Bôle
M. Quentin Fallet	Pour l'Express et l'Impartial

Les Présidents d'honneur et les membres d'honneur suivants :

M. Pierre Dubois	Président d'honneur
M. Roger Lebet	Président d'honneur
M. Jean-Pierre Plancherel	Membre d'honneur
M. Pierre-Alain Beuret	Membre d'honneur
M. Pierre Günthard	Membre d'honneur
M. Roland Guillod	Membre d'honneur
M. Michel Richard	Membre d'honneur
Me Freddy Rumo	Membre d'honneur
M. Bernard Renevey	Membre d'honneur
M. Daniel De Martini	Chef de technique de l'ANF

Je salue également très cordialement les membres de nos différentes commissions : d'arbitrage, technique et juniors, commission de jeu, commission de recours, commission des terrains, commission Fair-play ainsi que les représentants de la presse régionale.

Je vous ferai grâce de vous citer toutes les personnes excusées des différentes associations régionales.

Avant d'entrer dans le vif du sujet de notre assemblée, je vous prie d'avoir une pensée pleine de reconnaissance à la mémoire de nos Amis disparus et tout particulièrement à :

- M. Gérald Fornachon, membre d'honneur et ancien membre du comité central.
- M. Michel Chopard, membre d'honneur de notre association et ancien Président du FC Fontainemelon.
- M. Claude Sermet, membre d'honneur de notre association.
- M. Jean Ceschini, membre d'honneur de notre association et ancien membre du comité central et fondateur du prix Fair-Play ANF.
- M. Antonio Pacelli, entraîneur du FC Cortaillod et de l'ASI Audax-Friul.

Trop tôt disparu.

« Pour chacun, nous voulons garder un souvenir ému et reconnaissant pour leur dévouement et leur disponibilité, à l'égard de notre sport, le football »

En leur souvenir, je prie l'assemblée de bien vouloir honorer leur mémoire en nous levant pour observer un instant de silence. Merci !

Régulièrement convoquée selon l'art. 19 de nos statuts, en date du **12 juillet 2017**, nous pouvons donc délibérer valablement.

Aucune demande de modification de l'ordre du jour ne nous est parvenue. Nous pouvons donc nous en tenir à celui qui est en votre possession.

Est-ce que chaque club est en possession de sa carte de vote ? (Une carte par club)

Nous prions les personnes qui désirent prendre la parole lors de l'assemblée de se nommer et donner le nom de leur club.

1. **APPEL**

L'appel a été effectué à l'entrée de la salle avec la remise de la carte de vote.

Nombre de clubs convoqués	53
Présents	53
Majorité absolue	27
Majorité des $\frac{3}{4}$	40
Majorité simple	27
Absent :	0

2. **DESIGNATION DES SCRULATEURS**

Tables	1-2-3	M. Stauffer – FC Hauterive
Tables	4-5-6	M. Serafino Conte – Audax-Friul
Tables	7-8-9	M. Correia – FC Marin-Sports

Je donne la parole à Mme Katia Babey, conseillère communale en charge de la culture et des sports de la ville de La Chaux-de-Fonds.

3. **APPROBATION DU DERNIER PV DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS DE L'ANF, DU VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2017 À COFFRANE ET ORGANISÉE PAR LE FC COFFRANE**

Conformément aux dispositions de l'art. 26 de nos statuts, le PV de l'assemblée ordinaire des délégués, **du vendredi 2 septembre 2016** a été mis à disposition sur le site le 11 février 2017.

N'ayant pas reçu de remarques à son sujet, nous pouvons le soumettre à votre approbation.

Je vous demande de l'adopter, avec remerciements à son auteures, Mme Sandra Rota et Mme Françoise Pressl-Wenger en levant votre carte de vote. Accepté à l'unanimité.

4. **RAPPORTS ANNUELS**

Les rapports annuels vous sont parvenus en temps utile, avec l'envoi de la plaquette :

« **RAPPORTS D'ACTIVITES, saison 2016/2017** »

Nous pouvons les soumettre à votre acceptation, cependant, et pour la bonne règle, je vous demande si vous avez des questions au sujet de l'un ou l'autre rapport :

- 4.1 Rapport du président
- 4.2 Rapport de la commission technique et des juniors
- 4.3 Rapport du chef technique
- 4.4 Rapport du football féminin
- 4.5 Rapport de la commission d'arbitrage
- 4.6 Rapport du convocateur
- 4.7 Rapport de la commission des seniors
- 4.8 Rapport de la commission de recours
- 4.9 Rapport de la commission de jeu
- 4.10 Rapport de la commission Futsal
- 4.11 Rapport de la commission Fair-Play
- 4.12 Rapport de la commission des terrains

Je vous prie d'accepter l'ensemble des rapports, en levant votre carte de vote. Accepté à l'unanimité.

5. RAPPORT FINANCIER

La parole à notre responsable des finances M. François Murith.

Commentaires concernant le bouclage de la saison 2016/ 2017.

Cet exercice bouclé à nouveau avec un léger bénéfice de CHF 601.05 alors que nous avons prévu un budget équilibré grâce à une dissolution partielle d'une provision pour le secrétariat de CHF 18'500.00. Si nous n'avons pas dû procéder à cette dissolution c'est en grande partie dû à la discipline rigoureuse dont ont fait preuve toutes ou presque toutes les commissions ainsi que de quelques recettes supplémentaires dont les amendes. Mais vous trouvez toutes les explications nécessaires aux pages 45 et 46 du rapport financier.

Le bilan de l'ANF est sain. Le poste 1040-Débiteurs clubs qui totalisait CHF 75'029.00 au 30 juin dernier se monte, à ce jour, à CHF 13'100.00. Je prie donc les 3 clubs qui n'ont pas encore payé la facture au 30.06.2017 de la faire sans délai. Merci d'avance.

Le comité propose d'attribuer le bénéfice de CHF 601.05 au poste 2100 – Capital propre, ce qui est accepté à l'unanimité.

6. RAPPORT DES VERIFICATEURS DE COMPTES

La vérification des comptes s'est déroulée le jeudi 10 août 2017, et a été effectuée par les FC Valangin et le FC Coffrane et les suppléants étaient le FC Etoile-Sporting et le FC Le Parc. Aussi, je donne la parole à l'un des deux vérificateurs, Monsieur Daniel Philippin du FC Valangin qui informe que les vérificateurs ont eu accès à tous les documents comptables et que la comptabilité est tenue avec rigueur et exactitude et qu'elle est saine. M. Daniel Philippin ne peut que conseiller d'approuver les comptes. Aucune question n'est posée, le Président demande à l'Assemblée d'accepter les comptes et d'en donner décharge au responsable des finances en levant la carte de vote. Accepté à l'unanimité.

7. BUDGET

Comme les dernières saisons, nous avons tenu à maintenir un budget équilibré. Le budget 2017/2018 est équilibré. Les postes suivant appellent quelques commentaires : Charges : 3005 – Comité central : Nous avons tenu compte d'une partie du salaire du secrétaire, le reste étant comptabilisé sous les postes 3110 – 3114 salaires département technique. Produits : 6030 – Amendes : Nous avons budgété un montant de CHF 130'000.00 ce qui correspond aux recettes encaissées durant la saison écoulée. Pas d'autres commentaires et de questions, le budget est accepté à l'unanimité.

8. ELECTION

8.1 ELECTION du président de l'association

La parole est cédée au vice-président M. Mario Chatagny qui présente la reconduction du mandat de président de M. Alain Grosjean pour une année.

M. Alain Grosjean est élu pour une année à l'unanimité. Il remercie les clubs pour le soutien qui lui est témoigné et informe qu'il continuera avec l'aide de ses collègues du comité central de servir et de développer le football neuchâtelois.

Comme indiqué dans son rapport, il sollicite seulement un mandat d'une année suite à son élection au comité central de la Ligue Amateur et à sa retraite professionnelle qu'il prendra en 2018 et du fait qu'il souhaite consacrer plus de temps à sa famille.

Il informe que M. Mario Chatagny, vice-président, s'est porté candidat à sa succession pour la prochaine assemblée 2018 à Hauterive.

8.2 ELECTION des membres du comité central

Les membres suivants du comité ont donné leurs accords pour un nouveau mandat de 2 ans soit :

- M. Mario Chatagny, vice-président et président du la C.A.
- M. Armando Loss, convocateur
- M. Pascal Bégert, président de la C.T. et des Juniors

Le comité central a le plaisir de vous présenter les candidatures suivantes :

- Mme Laura Botteron en remplacement de Mme Françoise Pressl-Wenger démissionnaire
- M. Franck Barbe en remplacement de M. François Murith démissionnaire
- M. Christopher Clark en remplacement de M. Claude Wehrli démissionnaire en 2015

Mme Laura Botteron en remplacement de Mme Françoise Pressl-Wenger démissionnaire.

Laura Botteron à débiter à la commission de jeu de l'ANF en 2014, tout d'abord comme secrétaire et par la suite comme membre de la commission de jeu. Actuellement en charge des sanctions disciplinaires, préparation les dossiers pour la commission de jeu et de recours. Résolution des questions concernant les règlements disciplinaires. Laura Botteron fini son master en droit Pénal et criminologie à l'université de Neuchâtel et sera d'un précieux secours pour toute les questions juridiques que doit faire face parfois votre comité.

M. Frank Barbe en remplacement de François Murith démissionnaire.

Après plusieurs mois de recherches nous avons pu trouver en la personne de M. Frank Barbe un nouveau responsable des finances pour notre association. Frank Barbe à un diplôme DESCF Diplôme Expert Finance Comptabilité & Controlling. Fonction actuelle comme directeur financier CFO/SICHH- Swiss Intergrative Center for Human Health (FR-CH). Ne venant pas du milieu footballistique M. Frank Barbe pourra nous apporter un regard différent de notre association, chose qu'il a pu déjà tester lors de notre dernier comité.

M. Christopher Clark en remplacement de M. Claude Wehrli démissionnaire en 2015 à Sonvilier.

Christopher Clark sera en charge de la commission des seniors tâche difficile pour relancer un championnat dans notre région, nous comptons sur vous les présidents des clubs pour l'aider à réaliser son objectif, il s'occupera également du Futsal, Beach Soccer et du walking football. Bien connu dans notre région Christopher à transiter dans plusieurs clubs Neuchâtel Xamax M14 à M21, Sélection Neuchâteloise, FC Hauterive et fondateur du FC Unine. Il a un master en Gestion du sport et des loisirs MA Université de Lausanne. Le comité est d'avis que c'est la bonne personne pour faire avancer et développer le football à tous les niveaux dans notre région.

Pas de question, l'assemblée élit par acclamation ces nouveaux membres du comité central pour une période de 2 ans.

Autre changement important au niveau du secrétariat avec l'engagement de M. Stéphane Juvet. Dernière région de la Ligue Amateur à ne pas avoir de secrétariat permanent, cette lacune a pu être comblée, sans devoir demander une contribution aux clubs. Nous souhaitons plein succès à Stéphane Juvet dans sa nouvelle fonction.

Le comité central a le regret de prendre congé de deux membres du comité central :

M. François Murith

Mme Françoise Pressl-Wenger

M. François Murith qui est entrée au comité central en 2009 lors de l'assemblée de Boudry comme responsable des finances.

Avec François Murith nous avons eu une personne compétente et professionnel pour ce poste important des finances il ne pouvait pas en être autrement puisqu'il à gérer les finances de l'ASF pendant de longues années. Il a su imposer le respect des budgets auprès des commissions. Nos finances sont saines, le mérite lui revient en premier et nous pouvons être sereins pour les prochaines années. François Murith étant un grand voyageur il a décidé de laisser sa place au comité central à plus jeune, afin de pouvoir avec son épouse visiter quelques pays qu'il n'aurait pas encore découverts.

Un immense MERCI François.

Mme Françoise Pressl-Wenger est entré au comité central en 2015.

Pour raison professionnel ayant la charge d'un restaurant à Hauterive et ne pouvant pas assumer à 100% les différentes tâches, de l'administration de l'ANF à désirer prendre du recul. Françoise reste en charge de la commission féminine et continuera à ouvrir au développement du football féminin dans notre région. Excusé ce soir, grande séance du football féminin à Olten ce week-end.

Le président les félicite, les remercie pour l'engagement, la disponibilité et le travail fourni durant cette dernière saison et les dernières années et leur remet un cadeau.

8.3 ELECTION des membres de la commission de recours

Ayant reçu la démission de M. Daniel Duperrex, la commission de recours siégera dans la composition suivante :

- M. Pierre Cornu, président
- M. Alain Ribaux, membre
- M. Bernard Renevey, membre
- Me. Lionel Capelli, membre

Les membres de la commission de recours sont reconduits pour une période de deux ans par acclamation.

Le comité central remercie M. Daniel Duperrex qui a œuvré au sein de la commission de recours avec M. François Buschini et par la suite avec M. Pierre Cornu pendant plus de 30 années.

8.4 ELECTION des membres de la commission de jeu

Actuellement la commission de jeu est composée de :

- Me. Skander Agrebi, président
- M. Mario Chatagny, vice-président
- Mme Orane Suter, membre
- Mme Laura Botteron, membre
- M. Christian Bécherraz, membre
- M. Pierre-Alain Beuret, membre
- M. René Jeanneret, membre

- M. Steve Duperret, secrétaire

Candidature d'un nouveau membre en la personne de M. Jules Aubert.

Il s'agit d'un étudiant en 3ème année de bachelor à l'université de droit qui pratique le football au FC St-Blaise, 1ère équipe en 3ème ligue. Issue d'une famille très juridique, son père est le procureur général du canton de Neuchâtel, sa mère présidente du tribunal régional du littoral et du val-de-travers à Neuchâtel, Jules Aubert à tout pour apporter une très bonne contribution à notre CJ.

La commission de jeu est reconduite pour une période de deux ans par acclamation. Tout en espérant moins de travail et d'enquêtes pour la saison en cours.

8.5 ELECTION des vérificateurs de comptes

Les comptes de l'exercice 2016/2017 ont été vérifiés par les clubs du FC Valangin et du FC Coffrane avec les suppléants du FC Etoile-Sporting et du FC Le Parc.

Les FC Etoile-Sporting et FC Le Parc deviennent donc vérificateurs de comptes pour la saison 2017/2018.

Nous devons donc nommer deux nouveaux suppléants, et le tour nous indique que le tour revient aux clubs de l'entre eux lacs : FC Le Landeron – FC Cornaux – FC Sporting Club Cressier – FC Centre Portugais – FC Lignièrès – FC Marin-Sports.

Propositions :

1. FC Hauterive, organisateur de notre prochaine assemblée
2. FC Le Landeron

Je vous prie de nommer ces deux clubs, en qualité de vérificateurs de comptes suppléants, pour la saison 2017/2018 en levant votre carte de vote. Accepté à l'unanimité.

La parole est donnée à M. Peter Gilliéron, Président central de l'ASF, qui nous fait l'honneur d'être parmi nous ce soir.

9. PROPOSITIONS

9.1 comité central :

- Modifications des statuts : 40 pour et 4 abstentions, accepté
- Règlement de la procédure contentieuse de l'ANF : explications en annexe, votation au ¾, 43 pour accepté

9.2 des clubs

Voir feuille annexe avec l'envoi de la plaquette du FC Peseux-Comète : Consultation

10. ADMISSION

Nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau club : Le FC Neuchâtel United.
Le RCD Fidell Futsal comme club futsal uniquement.

Sont admis provisoirement jusqu'à la prochaine assemblée des délégués de l'ASF en 2019.

Présentation du FC Neuchâtel United et remise d'un cadeau.

10.1 DEMISSION

Cette année nous avons dû déplorer la dissolution du FC Azzurri Le Locle.

10.2 EN CONGE

Le FC Valangin

Nous rendons attentifs les clubs que selon les règlements en vigueur, ils doivent inscrire une nouvelle équipe dans les deux prochaines saisons. Si cela ne devait pas être le cas, le CC ANF devrait demander leur démission auprès de l'ASF.

11. ORIENTATION sur le déroulement du championnat et de la « Coupe Neuchâteloise »

Championnat

Le championnat a repris officiellement lors du week-end passé du 26–27.08.2017.

Nouveauté : Possibilités de fixer les matchs avec l'accord de l'adversaire jusqu'au lundi soir, dans un délai de 21 jours.

Demande de la commission d'arbitrage de fixer dans la mesure du possible les matchs le dimanche pour simplifier la tâche du convocateur. Nous avons actuellement trop de matchs qui se déroulent le samedi. Merci d'avance pour votre collaboration.

Les modalités, directives, modalités pour les renvois de matchs et le règlement de la Coupe NE, pour la saison 2017/2018 vous sont aussi connus et sont à consulter sur notre site et sont à respecter pour assurer le bon déroulement des compétitions.

11.2 Coupe Neuchâteloise

La « Coupe Neuchâteloise » compétition très prisée puisqu'elle permet aux « petits » de se mesurer aux « grands » a aussi repris ses droits lors du week-end du 19-20 août dernier, pour les autres dates, se référer au site internet et évitez d'avancer vos matches lors des tours de Coupe en semaine !

La Coupe Neuchâteloise féminine se déroulera comme la saison passée avec les 11 équipes féminines de 3^{ème} ligue et les équipes en 2^{ème} ligue Inter.

La Coupe de 5^{ème} ligue sera jouée à la fin du 1^{er} tour en 2017.

Les finales de la BCN Cup juniors sont encore à définir.

Anticiper pour avancer vos matches et non les repousser !

11.3 Changements libres en 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} ligue

Uniquement pour le championnat et non pour la Coupe NE des actifs. Exception pour la Coupe NE de 5^{ème} ligue.

12. DISTINCTIONS

C'est une tradition et surtout un plaisir renouvelé d'honorer chaque année, les personnes qui durant de nombreuses années se sont dépensées sans compter, et ont marqué de leurs empreintes la vie de nos clubs et du football neuchâtelois. Sur proposition de L'ANF : Madame Sandra Rota et Monsieur Daniel Duperrex. Sur proposition du FC Béroche-Gorgier : Madame Josiane Jordan.

Sur proposition de l'ANF :

Madame Sandra Rota

Depuis toute petite, elle préfère le foot aux poupées. Secrétaire à l'AIMS (institut médical) et ensuite au musée des Beaux-Arts au Locle. Suit un cours d'informatique et 6 mois plus tard se marie avec son prof : Renato. Maman de deux enfants : Matteo et Shadya. Co-coach avec Renato au Deportivo (de juniors E jusqu'en juniors A). Secrétaire et responsable de la buvette au FC Deportivo pendant plusieurs années. Intègre la commission junior de l'ANF et prend en charge le secrétariat. Sandra était une personne précieuse pour l'organisation des tournois juniors organisé par l'ANF, toujours présente, disponible et tout dernièrement pour les finales des vainqueurs des coupes Romande qui s'est déroulé à La Chaux-de-Fonds. Un grand merci Sandra.

Et une photo (la coupe c'est toi qui l'avait amenée)

Sur proposition du FC Béroche-Gorgier :

Madame Josiane Jordan

Le 6 août 1992, il y a donc 25 ans, le FC Béroche-Gorgier inaugurerait ses nouvelles installations au Bord du lac à St-Aubin et Josiane Jordan, "La Jo", prenait possession de la cantine, elle qui tenait déjà l'ancienne depuis 6 ans. Pendant 31 ans, Josiane Jordan a accueilli avec chaleur tous les amis du football de la région, des plus petits aux plus âgés. Pendant 6 ans elle a également présidé la commission des festivités du club qui organise toutes les manifestations destinées à financer la société. En 2012, année des 90 ans du club, elle a décidé d'arrêter mais elle a un peu prolongé à la demande du président François Kummer. Cinq ans plus tard, cette fois, c'est sûr, elle a mis fin à son activité et elle a bien mérité de prendre un peu de repos. Mais qu'est-ce qu'elle va manquer à tous les habitués du "Bordu", elle, sa bonne humeur, sa gentillesse ... et ses gâteaux à la crème connus loin à la ronde. Josiane Jordan mérite un immense merci pour tout ce qu'elle a apporté au FC Béroche-Gorgier en particulier et au football neuchâtelois en général, on se réjouit de la revoir souvent au bord des terrains ... en toute décontraction.

Sur proposition de L'ANF :

Monsieur Daniel Duperrex

Le comité central remercie Daniel Duperrex qui à ouvrir au sein de la commission juniors d'abord et ensuite à la commission de recours avec François Buschini et par la suite avec Pierre Cornu pendant plus de 30 années.

Le Président convie ces trois personnes sur l'estrade pour recevoir leurs cadeaux.

Lors de chaque match, nous comptons sur leur présence pour assurer le bon déroulement de la rencontre. Leur tâche est souvent ingrate, et sujet de critiques, mais malgré tout, ils s'en acquittent avec passion et enthousiasme. Aujourd'hui, nous avons le plaisir de remettre un cadeau pour :

10 ans d'arbitrage

Sinicropi Fabio

15 ans d'arbitrage

Barbosa Ricardo

Berdynaj Jakup

Da Costa Francisco (excusé)

Merette Amarilis

20 ans d'arbitrage

Bernardo Carlos (excusé)

Fuchs Cédric

Gomes Vieira Augusto

25 ans d'arbitrage

Montefusco Livio

Gomes Fernando (excusé)

35 ans d'arbitrage

Chatagny Mario

Ciprietti Arnaldo

Bravo et félicitations à ces arbitres souvent critiqués mais indispensables à la bonne marche de notre championnat.

12. ELECTIONS D'HONNEUR AG

Sur la proposition du FC Le Parc : Monsieur Michel Gyax « Poupia » et sur proposition de l'ANF : Monsieur Antonio Montemagno reçoivent le titre de membre d'honneur. Se référer aux documents annexés à la fin du PV.

13. REMISE DES DIPLOMES AG - PB

Nous avons le plaisir de remettre les diplômes, aux champions de la saison 2016/2017.

PALMARES saison 2016/2017 : Voir liste dans plaquette ANF.

La parole à notre président de la commission technique et des juniors M. Pascal Bégert. Une vidéo retraçant le triplé (championnat, coupe NE et finale romande) des juniors C du Team Littoral est présentée à l'assemblée.

Prix Fair-Playdes juniors A, B, C et football féminin B11

Seront remis comme la saison passée lors d'un match de Neuchâtel Xamax FCS.

Encore un grand BRAVO à toutes les équipes nominées pour le Fair-Play dont elles ont fait preuve durant cette dernière saison et nous ne pouvons que recommander aux équipes un grand Fair-Play sur nos terrains, afin que nous puissions récompenser un plus grand nombre d'équipes.

Fair-Play ANF Fortunato Messina

Nous avons le plaisir de remettre le prix « Fair-Play » aux équipes actives qui se sont classées au premier rang du classement de leur groupe respectif.

Nous remettons avec plaisir, un ballon officiel de match aux équipes suivantes : voir liste de la plaquette ANF.

COUPE FAIR-PLAY ANF

FAIR-PLAY ANF DES ACTIFS les vainqueurs sont les suivants :

Pour la 2^{ème} ligue : **FC Etoile-Sporting I** qui gagne la coupe, le ballon et la somme de Fr. 1'000.-

Pour la 3^{ème} ligue : **FC Les Ponts-de-Martel I** qui gagne la coupe, le ballon et la somme de Fr. 1'000.-
FC Marin-Sports II qui gagne le ballon et la somme de Fr. 500.-

Pour la 4^{ème} ligue : **FC Unine** qui gagne la coupe, le ballon et la somme de Fr. 1'000.-, gagnant pour la 5^{ème} saison consécutives le prix Fair-Play
FC Môtiers II qui gagne le ballon et la somme de Fr. 500.-
FC Etoile-Sporting II qui gagne le ballon et la somme de Fr. 500.-

Pour la 5^{ème} ligue : **FC La Sagne III** qui gagne la coupe, le ballon et la somme de Fr. 600.-
FC Les Bois II qui gagne le ballon et la somme de Fr. 500.-

Félicitations aux clubs féminins de l'ANF qui se sont distingués au Suva Fair-Play Trophy des clubs pour la saison 2016/2017 avec les places suivantes :

- 2^{ème} rang pour le FC Deportivo qui a reçu un bon d'une valeur de Fr. 7'000.-
- 3^{ème} rang pour le FC Val-de-Ruz qui a reçu un bon d'une valeur de Fr. 2'000.-

Prix reçus par ces clubs avant le match Suisse – Andorre à Saint-Gall.

Encore un grand BRAVO à toutes les équipes nominées pour le Fair-Play dont elles ont fait preuve durant cette dernière saison et nous pouvons que recommander aux autres équipes de suivre cette voie, afin que nous puissions récompenser un plus grand nombre d'équipe.

Pour cette année, nous n'avons pas reçu de la part des clubs ou des arbitres un geste ou action Fair-Play qui se serait déroulés lors des matchs.

14. DESIGNATION, du lieu de la prochaine Assemblée des Délégués

14.1 – 2018 FC Hauterive (90^{ème} anniversaire)

14.2 – 2019 FC Saint-Imier (100^{ème} anniversaire)

14.3 – 2020 FC Couvet (100^{ème} anniversaire)

14.4 – 2021 FC Les Bois

14.5 – 2022 FC Béroche-Gorgier (100^{ème} anniversaire)

14.6 – 2023 Demande du FC Etoile-Sporting (125^{ème} anniversaire)

15. DIVERS

Parole aux clubs

- 1) M. Christian Binggeli, Président de Neuchâtel Xamax FCS, prend la parole et explique la position prise par son club concernant sa deuxième équipe. S'en suit une discussion avec les clubs notamment ceux évoluant en 2^{ème} ligue avec des interventions de plusieurs présidents (FC Marin-Sports, FC Bevaix et FC Peseux-Comète).
- 2) Intervention de M. Siegenthaler, Président du FC Hauterive, qui relève la hausse d'agressivité et des contestations envers les arbitres sur les terrains ce qu'il juge inadmissible.
- 3) M. Günthard, Président du FC Peseux-Comète, indique qu'il serait bien de rajouter sur le document des modalités de convocations, la date et heure des dernières journées des championnats. D'autre part, il évoque que le vainqueur de la coupe des Juniors E mériterait un diplôme qui serait remis à l'AD.
- 4) Intervention du convocateur du FC Floria, qui regrette que l'ANF amende un club pour avoir annoncé un match 2 jours trop tard, les modalités et directives font foi et les sanctions s'appliquent pour tous les clubs en cas de non-respect.
- 5) M. Günthard, Président du FC Peseux-Comète, interpelle M. Gilliéron, Président de l'ASF, sur la position de l'ASF pour le futsal, Celui-ci lui répond que le futsal fait partie du football, que c'est une bonne alternative pour les entraînements en période hivernal. Evidemment le football sur gazon reste la priorité de l'ASF mais elle continue de travailler pour le développement du futsal en Suisse.
- 6) Intervention de M. Vonlanthen, Président du FC Cornaux, sur les conséquences du retrait de l'équipe de Juniors C du FC Ticino vu que suite à ce retrait ce club ne possède plus d'équipe juniors de football à 11 ce qui est une obligation pour une équipe évoluant en 2^{ème} ligue. La réponse du Président de l'ANF est que les modalités sont claires et engendrera la relégation automatique en 3^{ème} ligue à l'issue de la saison en cours.

SOS arbitres, il nous manque encore et toujours de nouveaux arbitres pour permettre au convocateur de disposer d'assez d'arbitres pour les week-ends et ainsi éviter que certains arbitres doivent arbitrer plusieurs matchs le même week-end. Lors des dernières assemblées sous SOS arbitres nous avons pris comme exemple Monsieur Massimo Busaca aujourd'hui, nous pouvons mettre en avant un arbitre de notre région, Monsieur Lionel Tschudi, qui a été promu arbitre de Super League cette saison.

Avant de lever notre 117^{ème} assemblée des Délégués, et de vous donner rendez-vous pour l'apéritif, je tiens à remercier très sincèrement le FC Le Parc pour l'organisation de notre Assemblée 2017 ainsi que la Ville de La Chaux-de-Fonds pour le vin d'honneur qui vous sera servi à l'issue de notre assemblée.

Tous nos remerciements vont :

- à l'imprimerie Messeiller de Neuchâtel (Claude Aubée), pour la réalisation de notre plaquette depuis 6 saisons et ceci gratuitement.
- à MV SPORTLIVE à Bôle (Michel Hofer) pour le partenariat lors des finales Coupe Neuchâteloise 2017 et de la gazette.
- BCN sponsor officiel de la BCN CUP pour la compétition Coupe Neuchâteloise des juniors et de nos jeunes arbitres.
- l'entreprise INSTEL à la Chaux-de-Fonds pour le soutien aux mouvements juniors de notre Association.
- à tous les annonceurs, de nos différentes brochures, plaquettes, programmes des finales et de la Gazette.
- aux arbitres, pour le dévouement et la disponibilité dont ils ont fait preuve tout au long de cette saison.
- à nos autorités politiques cantonales et communales, pour les appuis qu'elles fournissent à notre sport, par la mise à disposition des terrains, leur entretien, ou par l'octroi de subventions ou autres aides qu'elles apportent à nos clubs.
- au service cantonal de Jeunesse & Sports, pour la part prépondérante qu'il apporte à notre sport, lors des cours de moniteurs et entraîneurs.
- à la commission Loro-Sport de Neuchâtel, pour l'octroi de la subvention sans laquelle nous devrions revoir l'ensemble de nos objectifs et engagements. Merci à son président Pierre Cornu et Stéphane Henchoz pour le soutien fait à notre association et à nos clubs pour l'octroi de la subvention lors de la séance de la commission Loro-Sport de Neuchâtel et qui est en constante augmentation.
- à nos autorités sportives de l'ASF et de la Ligue Amateur, pour l'administration générale de notre football national et régional et à la part importante de leur soutien.
- aux membres de nos commissions, pour tout le travail effectué durant cette saison écoulée.
- à vous membres des comités des clubs, sans qui la vie de nos clubs ne saurait subsister. Car vous tous faites preuve d'un dévouement inlassable et incontestable de tous les instants pour le développement de notre sport, le football.
- à la presse régionale, qui chaque semaine se fait l'écho du déroulement de notre championnat et de l'activité de l'association.
- à mes collègues du comité, pour l'engagement la disponibilité et le travail fourni durant cette dernière saison 2016/2017.

Avant de passer à la nouvelle saison j'aimerais au nom du comité central vous remercier de l'immense travail que vous, les présidents des clubs ainsi que vos membres de comité et les bénévoles, effectuez souvent dans l'ombre. Sans toutes ces personnes, le football ne serait pas ce qu'il est dans notre région.

Nous vous souhaitons plein succès pour cette nouvelle saison 2017/2018. Au plaisir de vous rencontrer toutes et tous autour et sur les stades durant la prochaine saison. Je vous encourage à poursuivre vos efforts en faveur de notre sport, le football, afin que tout le monde puisse se retrouver autour de nos terrains dans la plus grande convivialité et dans le plus grand respect des autres acteurs, entraîneurs, arbitres, supporters et joueurs.

VIVE LE FOOTBALL NEUCHÂTELOIS

16. CONTRE-APPEL Pas de contre-appel

PV établi par Stéphane Juvet